



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 mars 2023

sous la Présidence de Madame Jacqueline REIGNER, Présidente

Réponse de la Municipalité au Postulat 03 (2021-2026)
« Accélérer la mise en œuvre d'aménagements vélos »
de M. Guillaume Roy et consorts

Le Conseil communal de Pully,

vu le postulat 03 (2021-2026) du 23 mars 2022, cité en titre
déposé par M. Guillaume Roy et consorts,
vu la réponse de la Municipalité,

décide

1. de prendre acte de la réponse de la Municipalité du 8 mars 2023.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Jacqueline REIGNER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 22 mars 2023